



Fiche d'information

01.07.2015

Protection de la population: l'analyse nationale des risques révèle des lacunes

Résumé

Quelles sont les catastrophes et situations d'urgence susceptibles de se produire en Suisse? Et à quels dommages doit-on s'attendre? L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a examiné ces questions dans le cadre d'une analyse nationale des risques en cas de catastrophe et de situation d'urgence. Le Conseil fédéral a pris connaissance aujourd'hui du rapport sur les risques 2015 élaboré par l'OFPP. En tête des catastrophes et situations d'urgence constituant les principaux risques se trouvent les pénuries d'électricité et les pandémies. Le rapport sur les risques 2015 servira de base au développement de la protection contre les catastrophes dans le cadre de la politique de sécurité suisse.

Fiche d'information - Protection de la population: l'analyse nationale des risques révèle des lacunes

Le rapport «Catastrophes et situations d'urgence en Suisse – Rapport technique sur les risques 2015» recense de façon systématique 33 dangers ayant un impact sur la protection de la population (voir liste ci-dessous) selon leur probabilité d'occurrence et les dégâts qu'ils peuvent occasionner afin d'en déduire les risques correspondants. Différents scénarios ont été élaborés pour chaque type de danger. Ils diffèrent selon leur déroulement, leur intensité et les dommages qu'ils engendrent. Un séisme, par exemple, peut être d'intensité moyenne et causer peu ou pas de dommages, alors qu'il a été clairement ressenti. Toutefois, la Suisse pourrait être touchée par un séisme de forte intensité causant d'importants dégâts. Pour analyser le risque d'un danger donné, on choisit donc un scénario parmi un large éventail de scénarios possibles.

Un scénario décrit le déroulement spécifique d'un événement et ses conséquences. En guise de préparation à l'analyse nationale des risques, trois scénarios aux conséquences d'intensité variable (événement important, majeur, extrême) ont été élaborés pour chaque danger. Le scénario «événement majeur» a été utilisé pour l'analyse systématique de chaque risque. Ces scénarios de référence concernent des événements relativement rares mais de forte intensité.

Simplifier la comparaison grâce à une méthode d'analyse unique

Dans le cadre de l'analyse nationale des risques, l'OFPP a examiné 33 scénarios sur la base d'une méthode unique. Les éventuels dommages ont été analysés systématiquement puis monétisés, c'est-à-dire convertis en dommages financiers, sur la base de critères identiques. Environ 200 experts venant des organes fédéraux, des cantons, des communes, du domaine scientifique et de l'industrie ont participé à l'élaboration des scénarios et à l'analyse qui a suivi. Cette large représentativité a permis d'obtenir des résultats solides et fondés qui ont été très bien accueillis tant par les acteurs que par les utilisateurs.

Risque majeur: pénurie d'électricité

Parmi les catastrophes et les situations d'urgence, une grave pénurie d'électricité constitue le risque majeur pour la Suisse. Par pénurie, on entend un approvisionnement en électricité de 30 % durant plusieurs mois en hiver. Un tel scénario porterait sérieusement préjudice à la population ainsi qu'à l'économie et à la société en général. On estime les dommages à plus de 100 milliards de francs et la fréquence d'occurrence d'un tel événement à tous les 30 à 100 ans.

Les coûts d'une pandémie sont estimés entre 70 et 80 milliards de francs. La fréquence d'un tel événement est plus ou moins équivalente à celle d'une pénurie d'électricité. Par conséquence, les risques associés à une pandémie peuvent être considérés comme graves. Il en va de même pour une canicule: un tel événement a de lourdes répercussions sur la population et survient une fois tous les 20 ans. En cas de violent séisme, les dommages s'élèveraient à plus de 100 milliards de francs, mais étant donné que la probabilité d'occurrence n'est que d'une fois tous les 1200 ans, le risque est plus faible.

Fiche d'information - Protection de la population: l'analyse nationale des risques révèle des lacunes

Top 10 des dangers

1. Pénurie d'électricité à long terme
2. Pandémie
3. Canicule
4. Tremblement de terre
5. Black-out régional
6. Tempête
7. Panne affectant les technologies de l'information et de la communication
8. Afflux de réfugiés
9. Chute d'aéronef ou de satellite
10. Epizootie

Un afflux de réfugiés, qui viendrait s'ajouter à l'immigration de requérants d'asile, pourrait confronter la Suisse à un important problème humanitaire dont la gestion représenterait un énorme défi. Même s'il ne s'agit pas d'un danger à proprement parler, les conséquences d'un tel événement et sa probabilité d'occurrence peuvent être estimés de la même manière qu'un risque. Les plans élaborés en la matière peuvent aussi servir en cas d'évacuation de grande ampleur en Suisse.

En ce qui concerne un accident dans une centrale nucléaire, le scénario de référence prévoit des dommages s'élevant entre 35 et 40 milliards de francs. Au vu des normes de sécurité en vigueur en Suisse, la probabilité d'occurrence d'un grave accident dans une centrale nucléaire est très faible et le risque relativement restreint.

Base importante pour la politique, la Confédération et les cantons

L'analyse nationale des risques en cas de catastrophe et de situation d'urgence constitue une base importante pour la planification systématique de mesures de préparation destinées à la gestion de catastrophes et de situations d'urgence en Suisse et permet ainsi d'améliorer la résilience de notre pays. Les cantons peuvent également utiliser les résultats et les produits issus de cette analyse afin de développer leurs propres plans en cas de catastrophe. L'analyse approfondie et complète des dommages possibles permet de tirer d'importantes conclusions sur la manière de nous protéger au mieux de ces dangers.

Le rapport sur les risques 2015 a permis une comparaison claire des risques potentiels d'événements très différents. Il met en évidence les lacunes à combler en matière de préparation. Sur la base des résultats obtenus, il est possible d'utiliser systématiquement les moyens pour les différents dangers en tenant compte de leurs efficacité potentielle. Le rapport sur les risques 2015 constitue donc une base importante pour développer la protection contre les catastrophes dans le cadre de la politique de sécurité suisse.

Fiche d'information - Protection de la population: l'analyse nationale des risques révèle des lacunes

Les 33 dangers analysés

Dangers naturels

- Intempéries / orages
- Tempête
- Inondations
- Tempête de neige
- Vague de froid
- Canicule
- Sécheresse
- Incendie de forêt
- Tremblement de terre
- Chute de météorite
- Tempête solaire
- Dissémination massive d'espèces invasives

Dangers techniques

- Chute d'aéronef ou de satellite
- Accident ferroviaire impliquant des marchandises dangereuses
- Accident routier impliquant des marchandises dangereuses
- Accident dans une centrale nucléaire
- Accident dans une installation de type B
- Accident majeur dans une installation / un établissement de type C
- Accident dans un ouvrage d'accumulation
- Défaillance du réseau électrique
- Panne affectant les technologies de l'information et de la communication
- Défaillance du réseau gazier
- Entraves à la navigation

Dangers anthropiques

- Epidémie / pandémie
- Epizootie
- Pénurie d'électricité
- Attentat de type conventionnel
- Attentat de type A
- Attentat de type B
- Attentat de type C
- Cyberattaques
- Afflux de réfugiés
- Troubles avec violences

Autres documents

L'OFPP publie aujourd'hui le rapport **Catastrophes et situations d'urgence en Suisse – Rapport technique sur les risques 2015**. La brochure **Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2015. Quels risques menacent la Suisse?** qui l'accompagne est désormais aussi disponible.

Ces deux documents sont disponibles sous forme électronique ou en version papier. Téléchargement ou commande sous : www.protpop.ch.

Pour plus de renseignements:

Kurt Münger
Chef Communication OFPP
058 462 55 83

Informations supplémentaires:

Lien:

Titre du lien: Office fédéral de la protection de la population OFPP
Lien (URL): www.protpop.ch